

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 97      Fonder le 14 septembre 1877      NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 26 JUILLET 1923      5c le numero      No. 27

## CINQ ANS APRES

COMMENT UNE NATION VAINCUE SE RELEVE DE LA DEFAITE

Tout est paradoxal dans la situation actuelle. Si la confusion se perpétue dans les affaires du monde, si l'Europe n'arrive pas à retrouver son équilibre et à revivre d'une façon normale, la faute en est imputable à la seule Allemagne, qui se déroba à ses obligations envers la France ravagée, et c'est à l'Allemagne que vont les sympathies des neutres et même de certains alliés, tandis que la France, par son obstination à réclamer ce qui lui est dû, est considérée comme un trouble-fête, "le pelé, le galeux d'où vient tout le mal."

Ce n'est pas la première fois que l'on fait montre ainsi d'une étonnante injustice envers la France. Qui donc lui a su gré de la dignité avec laquelle elle a supporté la défaite en 1870? C'est pourtant une histoire d'hier, mais il semble qu'elle soit déjà oubliée. Pourquoi ne la rappellerions-nous pas? On verra comment une grande nation vaincue se relève par ses seules forces, sa seule énergie, et ceux qui n'ont pas encore perdu tout jugement pourront se livrer à d'instructives comparaisons entre les méthodes françaises et les méthodes allemandes.

Paris a capitulé; les armées de province, dispersées ou détruites, sont impuissantes à continuer la résistance; la France doit subir les dures conditions du vainqueur. Elle n'a nulle pitié à attendre de lui, nul secours à espérer des gouvernements neutres qui ont applaudi sa défaite.

On exige d'elle la cession de deux provinces; aucune ville ne s'élève pour protester au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes contre cet impérialisme conquérant.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

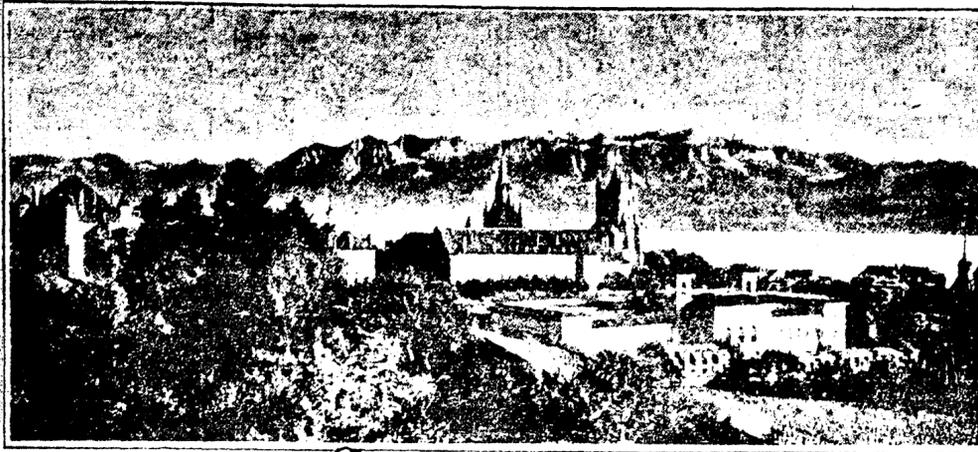
On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

On lui impose une rançon de cinq milliards, somme énorme pour l'époque et de beaucoup supérieure à ce qu'un vainqueur pourrait demander comme indemnité pour rentrer dans les dépenses que lui a causées la guerre; il ne se trouve nulle part, en Angleterre ou ailleurs, un financier, un économiste pour établir par des calculs vrais ou gracieux que cette somme dépasse les facultés du vaincu.

## OUCHY, OU FUT SIGNE LE TRAITE AVEC LES TURCS



La ville d'Ouchy, Suisse, est devenue célèbre quand les alliés ont signé le traité de paix avec la Turquie. Le document fut signé au centre l'Hotel du Château, lieu des conférences, qui ont duré pendant des mois.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

Le traité de paix fut signé à Ouchy, Suisse, le 29 septembre 1918.

### Attitude de la France

Le discours du président Poincaré, à Senlis, encore qu'il ne puisse être considéré comme une réponse aux déclarations du premier ministre Baldwin, semble cependant définir le terrain sur lequel la France est décidée désormais à se placer pour discuter et dont elle entend ne plus déborder.

Il faut le reconnaître loyalement, et M. Poincaré l'a démontré de manière précise, quoi qu'on puisse penser des négociations qui, depuis quatre années, sont intervenues dans le but de résoudre le problème des réparations, la France a payé les frais de ces tergiversations; toutes les concessions envisagées l'ont été aux dépens de la France, alors qu'elle était, elle et de beaucoup, celle qui avait le besoin le plus impérieux, le plus vital de ces réparations.

Elle est déterminée aujourd'hui, à déclaré M. Poincaré, à penser à ses intérêts avant de penser à ceux de l'Allemagne, voire même à ceux de ses alliés; elle estime avoir atteint l'extrême limite de ces concessions.

Financièrement, économiquement, aussi bien qu'au point de vue de sa sécurité nationale, elle ne peut, ni ne veut, aller plus loin.

Le premier et le plus sacré devoir d'une nation, c'est de faire prévaloir ce qu'elle considère être son intérêt vital.

Que l'Allemagne soit déterminée à ne payer que ce qu'elle est capable de payer, c'est une chose; mais elle ne peut, ni ne veut, aller plus loin.

Le premier et le plus sacré devoir d'une nation, c'est de faire prévaloir ce qu'elle considère être son intérêt vital.

Que l'Allemagne soit déterminée à ne payer que ce qu'elle est capable de payer, c'est une chose; mais elle ne peut, ni ne veut, aller plus loin.

Le premier et le plus sacré devoir d'une nation, c'est de faire prévaloir ce qu'elle considère être son intérêt vital.

### Les Travaux de l'Abbe Rousselot

Dans la "Renaissance," M. Noël Sabord parle des travaux de l'abbé Rousselot sur la phonétique expérimentale.

Il rappelle la genèse des travaux de ce grand savant.

On peut dire qu'il naquit en un lieu prédestiné, un pauvre bourg de l'Angoumois—Saint-Claud—situé sur les confins du Limousin, dont la langue étrangère, qui venait à mourir, eut la vertu d'éveiller en lui le goût de la linguistique et de déterminer sa vocation.

Sa mère, une humble femme, illettrée, mais de grande et fine intelligence, lui apprit le patois de Celles-frouin, son village natal, un peu moins mêlé de limousin que celui de Saint-Claud. Il se trouva ainsi placé dès l'enfance en un point de transition entre le langage d'oc et celui d'oïl et c'est de la comparaison formée par ces deux dialectes qu'il tira l'idée, qu'il devait jadis, un jour, l'idée, d'abord minuscule, qui portait en germe toute la phonétique expérimentale. La "théorie du milieu," si discréditée en art, semble trouver ici, dans le domaine de la science, une remarquable application.

C'est en écoutant, dans la bouche d'une maçon de la Creuse, le patois limousin de La Souterraine, voisin du sien, mais plus archaïque, qu'il trouva brusquement le chaînon qui lui manquait pour rattacher au latin le parler de sa mère. "Et je vis," dit-il, "que la phonétique (c'est-à-dire la science des sons du langage) doit prendre pour base, non des textes morts (comme ceux des philologues), mais l'homme vivant et parlant."

Dix ans plus tard, ayant à choisir le sujet d'une thèse pour le doctorat ès-lettres, il se souvint de ce principe et, fier de marquer une limite précise entre les parlers d'oc et les parlers d'oïl qui s'affrontaient dans ses parages, il n'eut point d'hésitation sur la méthode à suivre. Il prit le bâton du voyageur et marcha vers l'est, de clocher en clocher, "recueillant des sujets choisis et notant les différences." "A mesure que j'avancis, dit-il, je voyais les sons évoluer avec une régularité parfaite, et je compris que la phonétique devait être aussi géographique."

Mais laissons lui la parole pour achever ce récit, car nous ne saurions conter aussi bien que lui sa simple et merveilleuse aventure.

"A mon retour, c'est dans ma famille que je reçus le complément à mon initiation. Retenu par une maladie benigne, qui prolongeait mes vacances, je me trouvais dans un centre d'écoute admirable, à cheval entre les parlers du Nord et du Midi. J'avais rapporté de mon voyage une oreille singulièrement affinée et l'habitude d'observer. J'écoutais tout le monde et surtout ma mère, qu'il me semblait entendre pour la première fois, tant mon patois différait du sien. J'entendis la comparaison à ce lui de mes camarades de Celles-frouin et de leurs parents. En tenant compte des différences d'âges, les variantes qui m'étonnaient se trouveraient être les mêmes. Ainsi me fut rendu sensible l'effet de la génération dans la transmission du langage, et j'eus la conception d'une phonétique géométrique."

"Dès lors, le principe de l'évolution phonétique m'apparut clairement. La généalogie donnait son sens à la géographie. Et si l'on voulait comprendre l'évolution du langage, il fallait en chercher le détail dans la transmission d'une génération à l'autre en raison de la succession dans le temps et de la progression dans l'espace."

### Autres Inquiétudes

J'ai dit hier que nous ferions bien de nous tenir sur nos gardes en Rhénanie et dans la Ruhr contre un coup de main dirigé contre nos officiers. Ce danger est si facile à conjurer si nos grands chefs militaires savent imposer à tous quelques rigoureux consignes tant que la situation ne sera pas complètement éclaircie.

Mais il y a un autre danger qui nous conjurons beaucoup moins facilement: c'est le coup d'Etat monarchiste qui se prépare certainement en ce moment en Allemagne.

Ce coup d'Etat me semble désastreux, mais fatal.

L'Allemagne est arrivée à une situation financière catastrophique; il est clair qu'avec un mark tombé presque à zéro—les cent marks valent en ce moment un de nos malheureux centimes—la faillite est devenue inévitable. On n'imagine sans doute pas qu'il va se trouver en Angleterre, en Amérique ou ailleurs des prêteurs assez naïfs pour avancer à l'Allemagne des sommes énormes en marks-or qu'il lui faudrait pour se relever. Le seul moyen de salut qu'on pouvait envisager jusqu'ici en dehors de l'emprunt international, c'était l'assainissement des finances allemandes; mais l'assainissement des finances ne peut se concevoir que s'il y a un gouvernement à poigne capable d'imposer à tous, aux ouvriers autant qu'aux industriels, aux paysans autant qu'aux propriétaires fonciers. Or, la classe ouvrière allemande est trop épuisée par son socialisme de lutte de classes et trop dépourvue de sens politique pour accepter ces sacrifices, les industriels, les paysans et les propriétaires fonciers, qui sont tous plus ou moins pangermanistes, supporteraient bien des sacrifices, mais à une condition, que ce ne soit pas pour nous payer, mais pour déchirer le traité de Versailles et préparer une guerre de revanche. Dans ces conditions c'est une folie d'espérer que le règlement des réparations va pouvoir se faire à l'amiable. La pseudo-République allemande est devenue une telle peulière, qu'aucun gouvernement n'est de taille à s'y faire obéir; et si se trouvait un chancelier pour vouloir sérieusement nous payer, il aurait immédiatement le sort d'Erzberger et de Rathenau. La vérité, la voilà désormais. Il n'y a qu'une seule force en Allemagne à l'heure actuelle: ce sont les 100,000 hommes de la Reichswehr, la police et les organisations secrètes qui sont certainement en liaison étroite avec les officiers camouflés qui commandent la police et avec les grands chefs militaires de la Reichswehr.

Il faudrait un miracle pour que ces gens-là résistent à la tentation de rétablir la monarchie et comme ils ne trouveront aucune résistance sérieuse de la part du troupeau des ouvriers allemands, vous verrez qu'ils le rétabliront.

Les aveugles du communisme, du socialisme et du parti radical socialiste croient ce jour-là chez nous que c'est notre entrée dans la Ruhr la cause de ces déplorables complications; et M. Lloyd George, là-bas en Angleterre, fera chorus avec eux au lieu de faire son "mea culpa."

Quant à notre gouvernement et au gouvernement belge, s'ils sont sages, ils laisseront crier ce jour-là les amis de M. Herriot et de M. Lloyd George et ils riposteront au coup d'Etat des monarchistes allemands en proclamant l'indépendance de la Rhénanie et en aidant les Rhénans à fonder la République rhénane. — Gustave Hervé.

En Espagne on trouve encore des locomotives fabriquées en 1849 qui sont encore en service de nos jours.

## En Ville et aux Environs

### Nouvelles Locales

#### DECES DE MME SEIFERTH

Avec un grand nombre d'amis, nous déplorons la mort de Mme Herman J. Seifert, épouse de M. Seifert, du Times-Picayune, qui est décédée subitement au Canada le 19 Juillet. Les obsèques ont eu lieu Lundi dernier de la résidence, 1538 rue Seventh.

Mme Seifert était très estimée à la Nouvelle-Orléans, où elle était connue pour ses activités dans les clubs de femmes et pour ses œuvres de charité. Au cimetière et au domicile, nous avons remarqué la présence du maire McShane et de membres des associations des United Confederate Veterans, United Daughters of the Confederacy, Louisiana League of Homesteads, American Legion, Greater Homestead Association, Jewish Orphan's Home, New-omb College, Gragard post auxiliary, Young Men's Business Club et autres sociétés.

Mme Seifert, qui est partie de la Nouvelle-Orléans il y a deux semaines, se trouvait à Danff Springs, Canada. Jeudi dernier elle causait avec des amis dans son hôtel quand subitement elle fut saisie d'une faiblesse, et mourut quelques instants plus tard dans les bras d'une de ses amies. Mme Seifert laisse quatre enfants et trois sœurs. Les enfants sont, Solis Seifert, Mme Nathan Kuhlman, Bayne Seifert et Mlle Fanny Seifert, tous de la Nouvelle-Orléans. Ses sœurs sont Mme Annie Goldman, de Philadelphie, Mme Edgard Cahn, de la Nouvelle-Orléans, et Mme Laura Smith de New-York. L'inhumation a eu lieu au cimetière Métaire. A sa famille nous présentons nos condoléances les plus respectueuses.

#### DECES DE M. AD. REMOND

M. Adrien Rémond, le libraire français bien connu de la Nouvelle-Orléans, époux de Mlle Victoria Rouaud, est mort jeudi, le 19 juillet 1923, à l'âge de 61 ans et 11 mois.

Il était natif de Mausey, Vosges, France, et habitait la Nouvelle-Orléans depuis une quarantaine d'années.

Il était membre de toutes les sociétés françaises de la ville et prenait une part très active dans toutes les affaires concernant la France et la Louisiane.

#### UN EXHIBIT DE PRODUITS CHEZ NOUS

On annonce que les manufacturiers de la ville s'intéressent vivement dans le projet de tenir une exposition de produits manufacturés ici, et que les réponses reçues par l'Association de Commerce permettent des préparatifs en gros pour la foire qui aura lieu en octobre. Le programme n'est pas tout à fait arrêté, mais ceux qui en ont charge annoncent que nous aurons une exposition qui vaudra bien la peine d'être vue. Il est à regretter que nous n'ayons pas un palais quelconque ou un bâtiment assez grand pour contenir quelques centaines d'échantillons de produits de la ville et de la Nouvelle-Orléans.

#### Mlle SPANGENBERG, PEINTRE

Il y a un an Mlle Alice Spangenberg, 515 rue Short, ne pouvait pas dessiner une montagne, un arbre ou un lapin. Aujourd'hui elle essaye la peinture en huile. Son premier portrait a été achevé la semaine dernière, et ses amis qui l'ont vu disent que la ressemblance avec M. Victor F. du Cunha, le sujet, n'a laissé rien à désirer. Mlle Spangenberg, qui n'a que 21 ans, déclare qu'elle est certaine qu'elle pourra accomplir quelque chose de mérite dans quelques mois. Elle a l'intention d'étudier ici à la Nouvelle-Orléans, où elle est née.

#### CONSULAT FRANCAIS

Le Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans serait reconnaissant à l'Abeille de bien vouloir insérer dans son journal les noms des personnes suivantes recherchées par le Consul Général de France: Faure (Marins), Lassalle (Henri Hippolyte), Surroen (Paul).

#### DROITS DES CATHOLIQUES

Paris.—Dans les milieux en relations avec le Vatican, il est dit que la question des mandats, y compris le mandat des lieux saints de la Palestine, sera soumise à la prochaine session du Conseil de la Société des Nations.

Le Saint-Siège a entamé des conversations avec la Grande-Bretagne pour préparer le principe d'une répartition garantissant les privilèges et les droits des catholiques, en Terre-Sainte.

### Dans les Paroisses

#### UN CLUB POUR L'ILE PECAN

On mande de Lake Charles et d'Abbeville qu'une société vient d'être formée avec un capital de \$350,000 dans le but de faire construire sur l'île Pecan, dans la paroisse Vermillion, un grand club pour touristes. Il y aurait 4000 membres, la plus grande partie des gens du nord. M. E. A. McIlhenny est président de la société.

#### LES TRAVAUX PRES DE MONROE

On vient de reprendre les travaux sur le Mississippi près de Monroe. Ils ont été interrompus à cause de la hauteur de l'eau le mois dernier. Les ingénieurs annoncent qu'ils pourront terminer les digues dans quelques mois. Les habitants de la ville seront heureux de voir l'embellissement tant désiré terminé, car ils comptent pouvoir faire venir dans ces parages quelques grandes fabriques qui ont déjà fait savoir que la ville était admirablement située pour leur industrie.

#### LES K. K. K. A NATCHITOCHE

Les K. K. K. de Natchitoches viennent de faire une demande au maire en le priant de leur permettre de tenir une réunion avec leur masque. Mais il paraît que le maire n'est pas à même de permettre la démonstration, vu que les lois de la paroisse ne permettent pas des réunions de ce genre. Les habitants se sont montrés hostiles dernièrement quand une petite bande de K. K. K. essaya une démonstration non loin de la ville.

#### LES MILITAIRES A ALEXANDRIE

Les manœuvres à Alexandrie, où les jeunes militaires de la Louisiana State National Guard se perfectionnent dans l'art de faire la guerre, n'ont pas été interrompues à cause des pluies. Le programme d'entraînement a été organisé de façon à permettre les exercices de se faire ou pendant la matinée ou l'après-midi, selon le temps qu'il fera. Demain, Vendredi, sera "Governor's Day." Le Gouverneur Parker doit passer la journée au camp.

#### PREMIER RIZ DE LA RECOLTE 1923.

La ville de Gueydan a eu l'honneur d'envoyer le premier sac de riz de la saison à la Nouvelle-Orléans. Le sac est en vue au New Orleans Board of Trade et sera vendu ces jours-ci. Il a été reçu par la maison Bertraut et Cie. On annonce la récolte comme très bonne cette année.

#### L'OBLIGEANT GENTLEMAN

—Excusez-moi, monsieur, de vous interpellé ainsi, mais un quidam a dû se livrer, à votre insu, sur votre présence, à une plaisanterie qui... Bref, nettoyez donc le dos de votre pardessus...

M. Maurice Daub, vieillard de 75 ans, et important courtier en bijoux, 15, avenue de Vaucelles, à Chatou, se trouvait à ce moment devant la porte d'un établissement de crédit, rue de Châteaudun. Il venait déposer, dans le coffre qu'il y possédait, pour 805,000 francs de perles et diamants, et portait son trésor dans une de ces petites valises en cuir noir munies d'une serrure de sûreté, qui sont spéciales aux diamantaires.

Son interlocuteur était un homme entre deux âges, d'allures fort correctes. M. Maurice Daub suivit instinctivement le conseil. Tandis que le gentleman s'éloignait, il enleva la trace incongrue qui souillait en effet son vêtement, le réendossa et reprit sa valise qu'il avait déposée sur le trottoir.

Mais ce n'est pas la mienne s'écria-t-il, frappé par la légèreté de l'objet.

Au reste, ce fut en vain qu'il essaya d'en ouvrir la serrure avec la clef qu'il possédait.

M. Prieot, commissaire de police, chargea un serrurier de cette besogne, et l'on constata alors que le sac ne contenait que du papier.

L'obligeant gentleman n'était qu'un habile filou qui, à l'aide d'un complice, avait substitué à la précieuse mallette une mallette toute semblable comme aspect, du moins.

#### L'ESPERANTO EN FRANCE

Paris.—Un groupement vient de se constituer sous le titre d'Association pour l'Exposition Economique Française par l'Esperanto" sous la présidence de M. Deny, ingénieur, à Paris. Ce groupement a tenu sa première réunion sous la présidence du général Sébert de l'Institut. Devant un nombreux public, M. André Raoulet, membre de la Chambre de Commerce de Paris, a exposé les raisons qui militent en faveur de l'adoption de l'Esperanto par le commerce français.